

Communiqué de Khénifra des Associations et organisations Amazighes au Maroc

Le Protectorat français et espagnol sur le Maroc a légitimé la déstabilisation de l'entité amazighe à travers les destructions massives et systématiques de ses structures politiques, économiques et socioculturelles par les armées coloniales.

Cent ans après ce tournant décisif dans l'histoire des Imazighen, et en marge du Colloque organisé à Khénifra les 24-25 Novembre 2012 sous le thème : «1912-2012 : cent ans de Résistance Amazighe», les organisations et associations représentant toutes les régions du Maroc se sont réunies et ont examiné la politique du Protectorat ainsi que ses prolongements dans le Maroc de l'après Aix-Les-Bains et rappelé que la vérité historique a été occultée par les élites citadines et bourgeoises complices de l'occupant.

Après avoir évoqué l'épopée héroïque de la résistance amazighe contre la machine de guerre meurtrière qui a fait plus de 700.000 mille morts (sept cent mille), des blessés et des infirmes innombrables, détruit les habitats, les biens et les terres par l'utilisation d'armes chimiques et de destruction massive contre des populations civiles sans défense;

Après avoir relevé la réalité du nouvel ordre politique instauré au Maroc de l'après Aix-Les-Bains par les élites citadines et protégées du colonialisme afin de garantir la pérennité de ses intérêts au Maroc.

En contrepartie, ces élites ont mis en place une politique hostile aux Imazighen, basée sur la négation de leur histoire et sur leur exclusion des centres de décision.

Les organisations et associations amazighes signataires de ce communiqué, déclarent à l'intention des concernés et à l'opinion publique nationale et interna-

tionale ce qui suit :

- La signature du Protectorat par le makhzen de l'époque avait «légitimé» la perpétration des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à l'égard des Imazighen ;

- «L'indépendance» arrangée à Aix-Les-Bains constitue une couverture politique à la continuité de la domination coloniale française et de celle de ses collaborateurs : les lois coloniales instituées par le Protectorat pour piller et spolier les terres et les richesses naturelles sont toujours en vigueur dans le Maroc «indépendant». En effet, au lieu de restituer ce qui a été confisqué aux ayants droit, le nouvel ordre politique a aggravé les blessures causées par les armées coloniales à travers l'appauvrissement systématique des populations amazighes, le maintien de la vision du Maroc utile et du Maroc inutile, le déplacement forcé des populations et la répression de toutes les voix qui réclament droits, justice et équité.

En conséquence, nous demandons :

I. Aux États français et espagnol de:

- Reconnaître les crimes commis par leurs armées pendant les campagnes du Protectorat et de présenter leurs excuses au peuple Marocain;

- Réparer les préjudices et les pertes énormes subis suite à ces crimes et de mettre fin à la politique coloniale à l'égard du Maroc ;

- Respecter le droit du peuple de l'Azawad à disposer de lui-même et d'arrêter immédiatement toute ingérence dans les affaires Azawadiennes.

II- A l'État Marocain de :

- Restituer les terres spoliées aux

autochtones et reconnaître leurs droits aux richesses naturelles de ces terres;

- Mettre en place un plan urgent de dédommagement collectif sur le plan économique, social, culturel et politique des régions ayant subi les préjudices précités lors de la résistance contre l'occupant ;

- Libérer immédiatement les détenus politiques du Mouvement Amazigh ;

- Réécrire l'histoire du Protectorat de manière scientifique et objective en hommage aux martyrs de la liberté et par respect de la mémoire collective ;

- Ouvrir les archives concernant la période du Protectorat et créer des centres de conservation de la mémoire et du patrimoine pour que les Marocains puissent accéder à leur histoire et se réapproprier leur identité ;

- Rejeter toute entité artificielle et exogène au Sahara Marocain et sur tout le territoire de Tamazag-

ha;

- Récupérer les régions encore occupées, en l'occurrence Sebta et Méllilia.

III- Aux États Marocain et algérien :

- Ouvrir immédiatement les frontières Algéro-Marocaines qui déchirent l'unité des peuples frères ;

- S'attacher sérieusement à la construction d'une union nord-africaine démocratique et citoyenne.

Considérant que nous vivons encore les stigmates des conséquences de cette phase sombre de notre histoire, nous réaffirmons notre détermination à continuer le combat afin de recouvrer nos droits historiques, culturels, politiques, économiques et sociaux, ainsi que l'édification d'un véritable Etat de droit, démocratique et citoyen.

Fait à Khénifra (Maroc) le 25 Novembre 2012

ASSOCIATION MAROCAINE DE TORONTO

Adhésion / Membership Appel des cotisations pour l'exercice 2013

Nous avons l'honneur de vous informer que conformément aux articles 2, 3, et 4 de la charte de notre association, la cotisation à notre association, doit être versée pour l'année 2013. Nous vous rappelons que conformément à ces mêmes articles de la charte de notre association seuls les membres à jour de leurs cotisations pourront avoir accès aux assemblées, participer à la vie de l'association, et recevoir les nouvelles et les courriels.

La cotisation est de 10.00\$

Nous vous remercions en conséquence de bien vouloir nous faire parvenir votre règlement

par chèque à l'ordre de l'association marocaine de Toronto, en indiquant vos prénoms, noms, adresse, courriel, et téléphone. Une carte sera produite et envoyée à votre adresse. Cette carte est nécessaire pour l'assemblée générale qui se déroulera le samedi 13 Avril 2013. Elle pourra aussi vous servir d'accès à toutes nos activités de l'année 2013. Sans cette carte, ou vérification de cotisation dans nos registres, l'accès à nos activités ne sera pas permis. La date limite selon la charte de l'association est deux mois avant l'assemblée générale. (Le 13 Février 2013). Si vous avez besoin de plus d'information, contactez-nous au courriel suivant : info@amdt.ca